

HOLSTEIN CANADA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA 139^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES de Holstein Canada qui s'est tenue au Delta Downtown Saskatoon (SK) et sur Zoom le samedi 23 avril 2022 à 9 h 00, heure du Centre

Avec le consentement des membres et aucune objection n'étant soulevée, Elyse Gendron préside la séance. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants en présentiel et en virtuel, et présente les personnes qui siègent à la table d'honneur :

| | | | |
|------------------|--------------------|---|--|
| Présents : | Elyse Gendron | - | Présidente, Québec |
| | Ben Cuthbert | - | 1 ^{er} vice-président, Colombie-Britannique |
| | Doug Peart | - | 2 ^e vice-président, Ontario |
| | Willem Vanderlinde | - | Administrateur, Alberta |
| | Harold Sweetnam | - | Administrateur, Manitoba |
| | Karen Versloot | - | Administratrice, Nouveau-Brunswick |
| | Nancy Beerwort | - | Administratrice, Ontario |
| | Dennis Werry | - | Administrateur, Ontario |
| | Brian Slaughter | - | Administrateur, Ontario |
| | Gilles Côté | - | Administrateur, Québec |
| | Angus MacKinnon | - | Administrateur, Québec |
| | Sylvie Mahannah | - | Administratrice entrante, Québec |
| | Benôit Turmel | - | Administrateur, Québec |
| Personnel : | Vincent Landry | - | Chef de la direction |
| | Jodi Zettler | - | Adjointe exécutive du chef de la direction et du conseil |
| Sur invitation : | Sue Robertson | - | Secrétaire de séance, MinuteTakers Inc. |

1. MOT DE BIENVENUE ET HYMNE NATIONAL

La présidente souhaite la bienvenue à tous les participants et demande à ceux qui le peuvent de se lever pour écouter l'hymne national, interprété par Melissa Marcoux, employée de Holstein Canada. Quelques points d'ordre administratif sont abordés.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'avis concernant la 139^e assemblée générale annuelle a été envoyé à tous les membres inscrits par la poste et/ou par courrier électronique conformément aux statuts de l'Association. L'assemblée est dûment ouverte à 9 h 23. Sue Robertson, de MinuteTakers Inc., est nommée secrétaire de séance officielle de l'assemblée pour la préparation du procès-verbal et aucune objection n'est soulevée à cet égard.

3. MOMENT DE SILENCE

La présidente demande un moment de silence à la mémoire des membres qui ont quitté la famille de Holstein Canada (HC) et de ceux qui traversent actuellement des épreuves.

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente signale une modification de l'ordre du jour, le point 8 de l'ordre du jour provisoire étant déplacé au point 5. On ajoute qu'une erreur s'est glissée dans la version imprimée en ce qui concerne la date, et que la version affichée à l'écran est la version officielle de l'ordre du jour proposé. La présidente demande s'il y a d'autres points à ajouter ou à modifier dans l'ordre du jour.

Sur motion proposée par Lysanne Pelletier et appuyée par Art Pruijm, il est :
RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié. Motion adoptée.

5. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PRÉCÉDENTE

La présidente informe les membres que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente, tenue le 8 juillet 2021, faisait partie de la trousse de documentation de l'AGA. Jodi Zettler présente les grandes lignes de cette rencontre.

Aucune erreur ou omission n'étant signalée, la présidente demande une motion visant à approuver le procès-verbal tel que présenté, avec dispense de lecture.

Sur motion proposée par Benoît Lafond et appuyée par Jon Raymond Dykstra, il est :
RÉSOLU QUE la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de Holstein Canada tenue le 8 juillet 2021 soit adoptée et vérifiée telle que présentée. Motion adoptée.

6. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration se présentent.

7. ALLOCATION DE LA PRÉSIDENTE

Elyse Gendron communique, au nom de l'Association, un rapport dont les points saillants sont les suivants :

- a) *Bilan de l'année* – La pandémie de COVID-19 ayant continué en 2021, l'équipe de HC a fait preuve de souplesse afin de pouvoir fournir les services à la ferme en dépit de l'évolution constante des normes de santé publique.
- a...) L'événement Maître-éleveur a connu un succès retentissant. Le Sommet de l'industrie laitière a donné à HC l'occasion de travailler avec d'autres races confrontées à des difficultés similaires. HC dispose désormais d'une vision commune et un plan d'action est en cours d'élaboration. Un nouveau processus relatif aux candidats à la reconnaissance de la Vache de l'année a également été mis en place.
- b) *Conseil d'administration de HC* – Dans le cadre des priorités du conseil en 2021, les notions d'efficience et d'inclusivité des membres ont été élargies. Par exemple, l'usage des réunions virtuelles pour les comités du conseil a été implanté. Le conseil a également décidé que l'assemblée générale annuelle (AGA) serait organisée en mode hybride afin de permettre à un plus grand nombre de membres d'y participer.
- c) *Plan stratégique* – Le conseil d'administration a travaillé à la planification stratégique. Ce plan sera terminé cet automne et présenté aux membres.
- d) *Remerciements* – E. Gendron remercie les membres pour leur participation, car plusieurs demandes ont abouti à des résultats positifs au cours de l'année écoulée, par exemple en ce qui concerne les données des systèmes de traite et le contrôle laitier. Les employés de HC sont félicités pour leurs efforts continus afin de gérer des conditions de travail très inhabituelles.

8. RAPPORT DU CHEF DE LA DIRECTION

Vincent Landry communique, au nom de l'Association, un rapport dont les points saillants sont les suivants :

- a) *Sondage auprès des membres* – V. Landry fait remarquer que l'un des effets néfastes de la pandémie a été la diminution des possibilités d'interaction avec les membres en raison de l'annulation de nombreuses activités. Le sondage auprès des membres s'est révélé efficace comme moyen de communiquer et de recevoir un retour d'information. V. Landry remercie tous ceux qui ont pris le temps de répondre au questionnaire, qui comprenait plus de 85 questions. Grâce au temps et à l'engagement des membres, nous avons obtenu un taux de réponse élevé de

- 19 %, ce qui signifie que 1379 membres ont fourni des commentaires. HC étudiera et analysera soigneusement ces données dans le cadre de la planification de ses futurs services.
- b) *Bilan de l'année* – HC a eu la chance de n'avoir aucun cas de COVID parmi les employés du personnel sur le terrain au cours de l'année 2021. Un certain nombre d'initiatives ont été mises en œuvre pour que HC demeure un employeur de choix, notamment une politique de travail à distance et un cadre de rémunération pour garantir que les salaires restent compétitifs par rapport au marché. En raison des changements liés au travail à distance, les besoins en espace de bureau sont désormais réduits. HC a accueilli deux locataires et les revenus locatifs couvrent maintenant les coûts liés à l'immeuble.
- c) *Perspectives d'avenir* – HC et l'industrie laitière dans son ensemble sont confrontés à des défis. HC a connu plusieurs années de croissance des enregistrements, mais doit maintenant faire face à un ralentissement. Le nombre de membres a diminué en raison des producteurs laitiers qui abandonnent la production. L'objectif est de rester proche des membres, et HC travaille à réaliser un certain nombre d'idées et d'initiatives pour éviter de perdre d'autres membres et pour en recruter de nouveaux.
- c...) Ces initiatives comprennent une collaboration avec Holstein Québec et la région de l'Atlantique, et une formation mutuelle avec les équipes de la classification et du service à la clientèle. Le personnel de HC a été et reste ouvert à l'idée de faire les choses différemment, ce dont il faut le féliciter. Le conseil examine les projections relatives aux troupeaux, aux enregistrements et à la classification dans le cadre du projet de planification stratégique. À l'avenir, il ne faudrait plus mettre l'accent sur les activités, mais plutôt sur les membres actifs et leurs besoins en matière de services. HC propose un certain nombre de nouveaux outils, notamment les tests génomiques dans le cadre d'une offre groupée de services, et de nouveaux rapports accessibles sur les comptes Internet des clients seront bientôt mis en place avec un lien par texto et par courriel. La future application sera conçue de manière à simplifier la demande d'enregistrement pour les membres. La fonction de demande de test génomique sera prête à l'automne. Des projets pilotes sont en cours et de nouvelles options de service seront bientôt présentées au conseil d'administration et aux membres.
- d) *Acceptation du rapport* – La présidente demande s'il y a des questions concernant le rapport du chef de la direction. Aucune question n'étant posée, la présidente demande une motion pour accepter le rapport tel qu'il est présenté.

Sur motion proposée par Pascal Martin et appuyée par Brian Leach, il est :
RÉSOLU QUE le rapport du chef de la direction soit accepté tel qu'il est présenté.

Motion adoptée par vote à main levée.

9. **RAPPORT FINANCIER**

9.1 **Rapport d'audit et des finances** – On présente le rapport préenregistré de Doug Peart, 2^e vice-président du conseil et président du Comité d'audit et des finances. En voici les points saillants :

- a) *États financiers vérifiés de 2021* – Les états financiers vérifiés de l'Association pour l'année 2021 sont inclus dans le rapport annuel. L'Association a reçu une lettre d'audit sans réserve.
- b) *Discussion* – Un membre demande si le montant du fonds de réserve de l'Association préoccupe les auditeurs et s'il a un effet sur notre statut d'organisme à but non lucratif. **Réponse** : Non, ce point a été discuté avec les auditeurs et il n'est pas préoccupant.
- c) *Acceptation du rapport* – La présidente demande s'il y a des questions concernant le rapport d'audit et des finances. Aucune question n'étant posée, la présidente demande une motion pour accepter le rapport tel qu'il est présenté.

Sur motion proposée par D. Peart et appuyée par Harry Van der Linden, il est :
RÉSOLU QUE le rapport d'audit et des finances soit accepté tel qu'il est présenté.
Motion adoptée.

9.2 **Budget 2022** – Doug Peart, 2^e vice-président du conseil et président du Comité d'audit et des finances, présente le budget de 2022 aux membres à titre d'information.

9.3 **Nomination du cabinet d'audit**

Sur motion proposée par Doug Peart et appuyée par Stéphane Alary, il est :
RÉSOLU QUE le cabinet KPMG LLP soit reconduit comme vérificateur de Holstein Canada pour l'exercice financier prenant fin le 31 décembre 2022 et exerce cette fonction jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale annuelle.
Motion adoptée.

10. **UN SIÈCLE DE HOLSTEIN**

La présidente souhaite la bienvenue à Brian Slaughter, administrateur national, qui présente le certificat Un siècle de Holstein à la famille Roulston de Beechwood, en Ontario.

11. RAPPORTS DES COMITÉS

11.1 **Comité consultatif sur la classification** – Le rapport préenregistré de Brian Slaughter est présenté au nom du Comité consultatif sur la classification, les points saillants étant les suivants :

a) *Domaines d'intérêt en 2021* – En 2021, quatre recommandations ont été approuvées par le conseil d'administration de HC et deux autres mesures pour la collecte de données ont été soutenues :

- Identification et discrimination relatives aux vaches de petite stature
- Analyse de l'inclusion avec la longueur
- Discrimination relative à la locomotion
- Identification des vaches boiteuses
- Mise en œuvre d'un rapport visuel
- Collecte de données sur les animaux raides

b) *Discussion* – Un membre demande pourquoi la collecte de données sur la raideur est laissée à la discrétion du producteur. **Réponse** : L'automne dernier, Lactanet a lancé une campagne éclair pour recueillir ces données et HC a décidé qu'elle pouvait y contribuer lors des visites à la ferme. Les producteurs ne peuvent pas être obligés de fournir des données sur le bétail. **Commentaire** : Il serait peut-être plus efficace de demander au producteur, au début de la visite, de consigner par écrit les renseignements sur la raideur, vu que cela peut être fait pendant la visite plutôt qu'à la fin.

11.2 **Exposition et jugement** – Le rapport préenregistré de Nancy Beerwort est présenté au nom du Comité des expositions et du jugement, les points saillants étant les suivants :

a) *Mandat du Comité* – Le mandat du Comité des expositions et du jugement consiste à conseiller et à informer le conseil d'administration concernant la normalisation et l'uniformité des expositions Holstein dans l'ensemble du Canada. Il s'agit notamment des modifications apportées aux classes d'exposition et aux reconnaissances, à l'éthique, aux programmes de jugement nationaux, aux règles générales des expositions et aux pratiques exemplaires.

b) *Modifications des classes d'exposition* – Le Comité s'est principalement concentré sur l'examen et la discussion des modifications apportées aux classes d'exposition. N. Beerwort remercie tous les membres qui ont participé aux séances de rétroaction, car celles-ci ont été essentielles pour finaliser le processus. La nouvelle structure des classes d'exposition a été approuvée et entrera en vigueur en 2022. La

liste complète des classes est accessible sur le site Internet de HC et dans la publication *infoHolstein*.

- c) *Expositions de 2021* – HC a géré pour la première fois le concours *All-Canadian* en 2021. Le règlement de ce concours relève du Comité des expositions et du jugement. La Conférence nationale des juges n'a pas pu avoir lieu en 2021. Cependant, on prépare actuellement la Conférence de 2022 qui se déroulera plus tard cette année. HC a géré les expositions nationales d'automne en novembre 2021. Après deux années de perturbations liées à la pandémie, le dévouement des membres à l'égard de ces expositions était certainement évident.
- d) *Bien-être des animaux* – Pascal Martin fait remarquer que le bien-être des animaux suscite beaucoup de pression et qu'il est important d'inscrire cette question à l'ordre du jour du Comité, par exemple pour parler du surremplissage. **Réponse :** Oui, lorsque HC a abordé ce problème pour la première fois il y a plusieurs années, les juges ont assumé la responsabilité et tous les exposants et les juges se sont occupés du problème et ont fait des progrès. Lors de sa réunion de janvier 2022, le Comité des expositions et du jugement a reçu un rapport indiquant que le nombre total de cas de surremplissage avait augmenté depuis la dernière exposition nationale. Ce point fera partie des priorités à discuter lors de la Conférence des juges qui se tiendra plus tard en 2022.
- 11.3 **Comité consultatif sur la race** – Le rapport préenregistré de Benoît Turmel est présenté au nom du Comité consultatif sur la race, les points saillants étant les suivants :
- a) *Objectif en 2021* – Le Comité consultatif sur la race fournit des conseils et discute avec le conseil d'administration de questions liées à l'amélioration de la race Holstein. Le Comité a fait preuve de leadership dans l'industrie en parrainant l'élaboration d'un projet de recherche sur les effets de la consanguinité. Ce travail comprenait un examen des indices et des outils de prévisibilité génétique et d'amélioration. Le Comité travaille conjointement avec le Conseil d'évaluation génétique pour poursuivre cet important projet concernant les effets de la consanguinité sur l'industrie.

12. CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE

La présidente souhaite la bienvenue à Harold Sweetnam, administrateur national, qui présente le certificat de reconnaissance à Lorne Loveridge. M. Loveridge est reconnu pour ses nombreuses qualités et activités, notamment dans les domaines du mentorat, du leadership et de l'éducation, qui ont eu des répercussions à l'échelle provinciale et régionale. M. Loveridge a joué un rôle déterminant dans de nombreux domaines de l'industrie laitière et est allé au-delà des attentes. Lorne Loveridge monte sur la scène et

remercie Holstein Canada et la section de la Saskatchewan pour cette nomination.

13. CERTIFICAT DE MÉRITE SUPÉRIEUR

La présidente remet le Certificat de mérite supérieur à Keith Flaman. M. Flaman se rend sur scène pour accepter le prix et salut les nombreuses personnes qui ont été pour lui des leaders et des mentors.

14. MODIFICATION DES STATUTS

H. Sweetnam et A. MacKinnon présentent les modifications proposées aux statuts et l'ajout proposé d'un nouveau statut. A. MacKinnon fait remarquer que les changements proposés sont interdépendants et que les modifications et le vote se feront en groupe. H. Sweetnam présente les membres de l'équipe de gestion de HC qui seront les scrutateurs, notamment Pascal Lemire comme scrutateur en chef.

14.1 Modifications proposées des statuts

- a) *Statut 9.11.1 – Abroger l'actuel article 9.11.1 et le remplacer par le suivant : À sa première assemblée chaque année, le conseil d'administration élira par scrutin, parmi ses membres, un président, un vice-président et un président de séance. Si le président ou le vice-président assume les fonctions de président de séance, le conseil élira un troisième membre de l'exécutif.*
- b) *Statut 9.11.2 – Abroger l'actuel article 9.11.2 et le remplacer par le suivant : Le président, le vice-président, le troisième membre de l'exécutif, le secrétaire et les autres officiers qui peuvent être nommés au besoin par le conseil d'administration seront les officiers de l'Association.*
- c) *Statut 9.12.1 – Abroger l'actuel article 9.12.1 et le remplacer par le suivant : Le président, le vice-président et le 3e membre de l'Exécutif de l'Association demeureront en fonction pour une période d'un (1) an ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés.*
- d) *Statut 9.16.2 – Abroger l'actuel article 9.16.2 et le remplacer par le suivant : Le vice-président devra aider le président et remplacer celui-ci en cas d'absence ou de démission. Le vice-président sera appelé à représenter l'Association et à faire partie de l'exécutif.*
- e) *Statut 9.16.3 – Abroger l'actuel article 9.16.3 et le remplacer par le suivant : Lorsque le président et le vice-président ne pourront ni l'un ni l'autre assister à une réunion du conseil ou à une assemblée des membres de l'Association, le troisième membre de l'exécutif les remplacera.*

- f) *Nouveau statut : Devoirs du président de séance* – Le nouveau statut est libellé comme suit : *Le président de séance devra présider toutes les réunions du conseil en veillant à ce que chaque réunion soit efficacement planifiée et dirigée conformément à la constitution, et à ce que les sujets soient discutés de manière ordonnée et efficiente. Le président de séance fera partie de l'exécutif.*
- g) *Statut 9.14.2* – Abroger l'actuel article 9.14.2 et le remplacer par le suivant : *Le conseil pourra nommer annuellement un Comité d'audit et des finances afin d'assister efficacement le conseil dans l'exercice de ses fonctions relatives à la communication de l'information financière, au contrôle interne, à la gestion des risques financiers et au bon déroulement des audits externes.*
- 14.2 **Discussion sur la modification des statuts** – La présidente invite les participants à formuler leurs commentaires et leurs questions. Voici les points saillants de la discussion :
- a) *Rôle du président de séance* – Un membre fait remarquer que le processus est compliqué à suivre et demande pourquoi HC a besoin d'un président de séance puisque le président du conseil d'administration peut présider les réunions. **Réponse** : A. MacKinnon explique que le rôle de président de séance est conforme à une bonne gouvernance et que ce modèle permet au conseil d'élire la personne la plus compétente pour présider les réunions. En outre, la nouvelle méthode de travail du conseil avec des réunions hybrides a entraîné de nouveaux défis. Le processus permet au conseil de choisir une personne ayant les capacités nécessaires pour assurer l'efficacité des réunions. **Commentaire** : Il semble que le président de séance puisse rester en fonction pendant une période de 12 ans. **Réponse** : Oui, c'est possible et il appartiendra au conseil d'administration de prendre cette décision.
- b) *Terminologie masculine* – Une question est posée concernant l'utilisation du masculin. **Réponse** : A. MacKinnon fait remarquer que tous les statuts sont actuellement rédigés au masculin et qu'une révision pourrait être effectuée afin de les modifier pour en éliminer tout préjugé sexiste.
- c) *Processus d'élection* – Un membre demande à ce qu'il soit clarifié que le président de séance est le premier élu lors de la réunion du conseil d'administration et qu'une fois ce poste pourvu, le président et le vice-président sont élus. Par conséquent, le président ou le vice-président pourrait être le président de séance. **Réponse** : Oui, c'est exact. L'objectif global est de créer une continuité au sein de l'exécutif et de permettre au président de séance d'exercer ses fonctions plus longtemps.
- d) *Date d'entrée en vigueur des statuts* – En réponse à une question, V. Landry précise

que les statuts entrent en vigueur une fois validés par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

- e) *Surveillance des risques* – Une question est posée à savoir quel sera le comité chargé de la surveillance des risques. **Réponse** : V. Landry signale qu'un nouveau comité a été créé pour superviser les risques au sein de l'organisation. Le nouveau comité n'est pas reconnu dans les statuts.

14.3 **Approbation** – La présidente rappelle qu'une majorité des deux tiers est requise pour approuver les statuts. Le résultat du vote sera consigné par écrit et enregistré auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

- i) Sur recommandation du conseil d'administration de Holstein Canada, il est :
RÉSOLU que les statuts soient approuvés tels qu'ils sont présentés à l'assemblée. Motion adoptée.
- ii) Sur recommandation du conseil d'administration de Holstein Canada, il est :
RÉSOLU que le statut 9.14.2 soit approuvé tel que modifié. Motion adoptée.

15. RACES

La présidente souhaite la bienvenue à Mary Ellen Trueman, d'Ayrshire Canada, qui parle au nom des races laitières canadiennes. Voici les points saillants de l'allocution :

- a) *Réalisations* – Voici quelques-unes des réalisations de l'année écoulée :
- Élaboration et présentation d'un énoncé de vision commune lors du Sommet de l'industrie, énoncé qui contribuera à la mise en place d'une industrie laitière durable et prospère au Canada.
 - Travaux visant à inclure un plus grand nombre de données de production provenant de diverses options de contrôle laitier et de capteurs. Un comité de travail conjoint comprenant les races et Lactanet a été créé pour élaborer un plan d'action. Lactanet a annoncé son intention de procéder à des changements en 2022.
 - Élaboration d'une approche fondée sur des groupes de travail pour faire face à l'avenir et aborder les enjeux courants.
- b) *Perspectives* – Toutes les associations de race se réunissent régulièrement avec Lactanet et contribuent à la responsabilisation et au respect des délais. L'harmonie entre les différentes races témoigne du fait que les conseils d'administration et le personnel se concentrent sur l'avenir des races et de l'industrie dans son ensemble.

La présidente remercie Mary Ellen Trueman pour avoir donné cette présentation devant l'assemblée.

16. **MESSAGE DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA (PLC)**

E. Gendron présente Pierre Lampron, qui transmet un message au nom des Producteurs laitiers du Canada (PLC). Les PLC dévoilent leur objectif de réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production laitière à la ferme d'ici 2050. Il s'agit d'une continuation des efforts de l'industrie laitière en tant qu'intendante de la terre. Une grande partie du travail pour atteindre cet objectif est déjà en cours dans le cadre des efforts déployés par le secteur laitier pour améliorer ses normes écologiques. Au nom des PLC, M. Lampron salut les producteurs pour leur engagement en faveur de la durabilité et pour les efforts qui ont été et qui continuent d'être déployés afin de préserver la planète. M. Lampron félicite les producteurs qui ont été reconnus lors du Congrès de 2022.

On interrompt la réunion pour prendre une pause de 15 minutes.

17. **DÉVOILEMENT DE LA VACHE DE L'ANNÉE**

Dennis Werry, administrateur national représentant le Centre et l'Ouest de l'Ontario, décerne la reconnaissance de la Vache de l'année. La reconnaissance de la Vache de l'année 2021 est remise à Paquet Kolya Goldwyn.

18. **RÉSOLUTIONS DES MEMBRES 2021**

H. Sweetnam et A. MacKinnon présentent les résolutions des membres de 2021 aux fins d'approbation. La version définitive des résolutions sera publiée sur le site Internet de HC après l'assemblée.

18.1 **Service Web, Enregistrement et classification [ACCEPTÉE]**

Soumise par : Branche de l'Ontario (2021)

Sur motion proposée par Cole Verburg et appuyée par James Cranston,
Il est par conséquent résolu que Holstein Canada étudie des moyens de livrer les résultats de classification actualisés le certificat d'enregistrement, y compris l'option de mettre à jour les documents d'enregistrement électroniques à la suite d'un score de classification pour permettre aux membres d'imprimer leurs documents d'enregistrement actualisés s'ils le souhaitent.

18.2 **Service Web, Réimpression de l'enregistrement [ACCEPTÉE]**

Soumise par : Branche du Nouveau-Brunswick (2021)

Sur motion proposée par Roy Etheridge et appuyée par Matthew Clarke,
Il est par conséquent résolu que si le test génomique montre qu'un animal est hétérozygote sans cornes, le simple "P" soit ajouté à son nom sur son

enregistrement, et si un animal est testé homozygote sans cornes, un double "PP" soit ajouté à son nom sur son enregistrement, sans frais supplémentaires pour le membre. Motion adoptée.

- 18.3 Classification, Délai entre les visites de classification et/ou d'évaluation du bien-être animal pour la certification pro-Action [ACCEPTÉE]
Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Benoît Lafond et appuyée par Louis St-Aubin,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de trouver rapidement des solutions pour réduire les délais entre les visites pour les membres qui adhèrent au service de mi-ronde de classification au Québec, ainsi que pour les évaluations du bien-être animal pour la certification du programme Pro-Action. En d'autres termes, de tenir ses engagements et de respecter un délai maximal d'environ quatre mois entre les rondes et mi-rondes de classification, ainsi que les délais du programme Pro-Action, afin que les éleveurs puissent avoir les résultats de leur évaluation du bien-être de leur troupeau lors de leur accréditation. Motion adoptée.

- 18.4 Classification, Évaluation personnalisée [REJETÉE]
Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Pascal Martin et appuyée par Benoît Lafond,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada pour qu'un service de classification personnalisé soit disponible via l'extranet aux producteurs qui souhaitent modifier les pondérations de chaque critère de la classification, selon leurs besoins. Motion rejetée.

- 18.5 Classification, Vache virtuelle – Générateur de profil de vache [REJETÉE]
Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Roberto Dufour et appuyée par Stéphane Alary,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de développer un générateur de conformation sur la plateforme ConneXXion qui produirait un schéma de la conformation de la vache pour permettre de comparer la conformation reçue de la vache à son allure réelle. Cet outil pourrait aussi servir d'outil de vulgarisation. Motion rejetée.

- 18.6 Classification, Disponibilité du rapport de la classification [ACCEPTÉE]
Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Roberto Dufour et appuyée par Stéphane Alary,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada pour que les éleveurs

aient la possibilité de recevoir par courriel ou par un autre moyen leurs rapports de visite directement à la fin de la visite de classification. Motion adoptée.

18.7 PLC/Logo de la vache bleue [ACCEPTÉE]
Soumise par : Branche de l'Ontario (2021)

- a) *Marque de commerce* – Un membre souligne que le symbole du lait est une marque de commerce et demande si une autorisation des PLC est nécessaire. **Réponse :** Lors de la rédaction de la résolution, il était entendu que les PLC seraient contactés.

Sur motion proposée par Cole Verburg et appuyée par James Cranston,
Il est par conséquent résolu que Holstein Canada et ses branches identifient les occasions de promouvoir les produits laitiers canadiens et le symbole du lait canadien dans la mesure du possible. Motion adoptée.

18.8 Maître-éleveur, Critères – Éligibilité des animaux [ACCEPTÉE]
Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Stéphane Alary et appuyée par Hans Broenimann,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada que si l'enregistrement d'un animal, se fait après l'âge d'un an, que cet animal ne soit plus éligible à apporter des points dans le calcul du titre de Maître-éleveur. Motion adoptée.

18.9 Maître-éleveur, Nombres de plaques par catégorie de Maître-éleveur [ACCEPTÉE]
Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Pascal Martin et appuyée par Hans Broenimann,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de revoir la distribution du nombre de plaques de Maître-éleveur, c'est-à-dire de distribuer les plaques selon le nombre de troupeaux total par groupe et non par nombre d'enregistrements total par catégorie afin de reconnaître les meilleurs éleveurs plus équitablement. Motion adoptée.

18.10 Maîtres-éleveurs, Système de points – Points supplémentaires pour valoriser les vieilles vaches [ACCEPTÉE]
Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Hans Broenimann et appuyée par Louis St-Aubin,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de valoriser ces vaches en retirant la limite de points qui est maintenant établie à 3E et 120 000 kg, d'allouer un point supplémentaire par reclassification excellente et un point par

strate de 10 000 kg après 100 000 kg de production, plutôt que par strate de 20 000 kg comme c'est actuellement le cas. Motion adoptée.

18.11 Disponibilité des antibiotiques [ACCEPTÉE]

Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Stéphane Alary et appuyée par Pascal Martin,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de faire les démarches auprès de toutes instances pertinentes afin que le dossier de l'approvisionnement des antibiotiques offerts et permis dans l'élevage bovin avance et qu'il soit prioritaire. Motion adoptée.

18.12 Indice de production, Indice de valeur réelle du lait à 305 jours [REJETÉE]

Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Benoît Lafond et appuyée par Louis St-Aubin,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada et Lactanet de développer un indice illustrant les performances des taureaux offerts par les centres d'insémination se basant exclusivement sur les données brutes récoltées à la ferme (volume de lait, composantes, classification). Cela permettrait de comparer entre eux les taureaux selon le revenu généré par la production de leurs filles, celles-ci étant comparées à leurs contemporaines. Motion rejetée.

18.13 Publication des meilleures productrices dans les reconnaissances des généalogies de Holstein Canada [ACCEPTÉE]

Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Louis St-Aubin et appuyée par Pascal Martin,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada que soient publiées sur la généalogie des vaches concernées, les trois premières positions de production par âge au niveau de chaque club Holstein, ainsi qu'au niveau provincial et national. Motion adoptée.

Nota : Le vote sera validé.

18.14 Ratio solides non-gras [REJETÉE]

Soumise par : Branche du Québec (2021)

Sur motion proposée par Stéphane Alary et appuyée par Benoît Lafond,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada et Lactanet de réviser les outils de sélection actuels afin d'accélérer l'amélioration génétique pour le différentiel de gras afin d'obtenir un ratio SNG/G mieux adapté à l'industrie. Il est également demandé aux éleveurs siégeant sur les conseils de nos centres d'insémination d'encourager ces centres à améliorer la promotion des meilleurs

taureaux pour ce caractère. Motion rejetée.

18.15 **Classes d'exposition, Championnat intermédiaire [MODIFIÉE/ACCEPTÉE]**
Soumise par : Branche du Québec (2021)

a) *Proposition de résolution* – La motion suivante est présentée :

Sur motion proposée par Pascal Martin et appuyée par Louis St-Aubin,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de retirer la classe 3 ans senior du Championnat Intermédiaire pour tous les jugements de la saison d'exposition et d'inclure cette classe au Championnat Sr.

b) *Discussion concernant la résolution* – Un participant soulève une préoccupation concernant l'exclusion des 3 ans de tous les jugements pendant la saison des expositions, étant donné l'écart entre avril et novembre. On propose de modifier la résolution en précisant qu'il s'agirait de changer la formulation afin de dire que la classe des 3 ans serait retirée de la Royale en automne au lieu d'être retirée de tous les jugements pendant la saison des expositions. On souligne que HC est responsable des classes d'exposition lors de l'Exposition nationale au printemps et lors de la Royale en automne.

c) *Approbation de la modification de la résolution* – La motion suivante est consignée :

Sur motion proposée par Benoît Lafond et appuyée par Louis St-Aubin,
IL EST RÉSOLU que les membres consentent à modifier la résolution 15, Classes d'exposition, Championnat intermédiaire. Motion adoptée.

d) *Résolution modifiée* – La motion suivante est consignée :

- Considérant que nous faisons vèler les premiers veaux à de très jeunes âges;
- Considérant que nous avons plusieurs classes de femelle 1 an (1 an intermédiaire vèlée et 2 ans été vèlée);
- Considérant que les vaches de 3^e veau vont compétitionner avec des vaches de 1^{er} veau;
- Considérant que cette résolution pourrait accélérer le jugement des jeunes vaches.

Sur motion proposée par Benoît Lafond et appuyée par Hans Broenimann,
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de retirer la classe 3 ans senior du Championnat intermédiaire lors de la Foire royale d'hiver de l'agriculture et d'inclure cette classe lors du Championnat Senior. Motion adoptée.

18.16 **L'Exposition nationale, Désignation de l'Exposition nationale [ACCEPTÉE]**

Soumise par : Branche de l'Alberta (2021)

Sur motion proposée par Tim Hummel et appuyée par Bob Wreck,
Il est par conséquent résolu que Holstein Canada désigne l'exposition Westerner Dairy Showcase à Red Deer comme exposition nationale. Motion adoptée.

18.17 **Formule IPV/Pro\$ [ACCEPTÉE]**

Soumise par : Branche du Nouveau-Brunswick (2021)

Sur motion proposée par Roy Etheridge et appuyée par Matthew Clarke,
Il est par conséquent résolu que Holstein Canada étudie la possibilité d'inclure des traits binaires importants dans le calcul de l'indice de l'animal. Motion adoptée.

18.18 **Gouvernance, Composition du conseil d'administration [ACCEPTÉE]**

Soumise par : Branche de N.-É./T.-N. (2021)

Sur motion proposée par Lindsay Greenough et appuyée par Ryan Porter,
Il est par conséquent résolu que Holstein Canada crée un poste de membre votant à part entière au sein du conseil d'administration pour un(e) jeune âgé(e) de 18 à 30 ans. Ce poste pourrait être occupé par le ou la président(e) du Comité consultatif des Jeunes leaders ou être un poste élu au niveau national pour un mandat de trois (3) ans (non renouvelable). Motion adoptée.

18.19 **Tarification, Jumelage des services [ACCEPTÉE]**

Soumise par : Branche de N.-É./T.-N. (2021)

Sur motion proposée par Lindsay Greenough et appuyée par Ryan Porter,
Il est par conséquent résolu que Holstein Canada développe davantage d'options de jumelage de services pouvant inclure les identifiants INBL, l'enregistrement, les tests génomiques et la première classification. Motion adoptée.

18.20 **STATUTS [NOUVELLE/ACCEPTÉE]**

Soumise par : Branche de l'Ontario (2021)

- a) *Résolution additionnelle* – La présidente demande aux membres de voter pour accepter une résolution additionnelle soumise par la branche de l'Ontario.

IL EST RÉSOLU que les membres consentent à l'ajout d'une résolution soumise par la branche de l'Ontario. Motion adoptée.

- b) *Résolution* – La motion suivante est consignée :

Sur motion proposée par Cole Verburg et appuyée par James Cranston,
Il est résolu que HC révise tous les règlements et politiques afin de mettre à jour la

terminologie pour refléter la neutralité du genre. Motion adoptée (55 pour, 15 contre, 3 abstentions).

19. COMITÉ CONSULTATIF DES JEUNES LEADERS

Ryan Wert, président du Comité consultatif des jeunes leaders, est accueilli à la réunion pour présenter un rapport. En voici les points saillants :

- a) *Bilan de l'année* – La pandémie de COVID a posé quelques défis pour le Comité lorsque les réunions sont devenues virtuelles. Les membres du Comité ont participé à plusieurs webinaires incluant des présentations données par des partenaires de l'industrie et des discussions de groupe. Le premier concours Vache d'étable a été lancé. Le Comité s'est réuni en personne à l'automne lors de l'Exposition nationale et a également eu l'occasion d'apporter sa contribution au plan stratégique de HC avec le conseil d'administration.
- b) *Remerciements* – Les membres sont remerciés pour leur soutien continu, car ceux qui participent au programme bénéficient de leur expérience et gagnent en confiance en tant que producteurs.

20. BOURSES D'ÉTUDES 2021

Les administrateurs nationaux K. Versloot et W. Vanderlinde nomment les lauréats des bourses d'études, qui sont :

Cole Radbourne, d'Allenford, Ontario
Mickayla Ringelberg, de Troy, Ontario
Alexis Vermette, de Saint-Gervais, Québec
Gaëlle Bergeron, de Saint-Édouard-de-Lotbinière, Québec
Mackenzie Shepard, de Keswick Ridge, Nouveau-Brunswick
Isaac Boonstoppel, de Grunthal, Manitoba

21. STRATÉGIE DE GESTION DES DONNÉES POUR HOLSTEIN CANADA

V. Landry fait le point concernant la stratégie de gestion des données sur laquelle HC travaille depuis 12 mois.

- a) *Aperçu* – HC est consciente du partage inéquitable actuel des données des membres. Voilà pourquoi il est nécessaire de mettre en place un cadre de gestion des données qui protège les intérêts des membres et leur permette de bénéficier de la valeur des données qu'ils contribuent à générer. Le principal problème actuel est que les membres paient pour obtenir certaines données qui peuvent être traitées par un tiers à d'autres fins sans qu'ils en soient pleinement informés et sans

leur consentement. Le conseil d'administration a approuvé pour 2022 un plan d'action qui prévoit les mesures suivantes :

- L'élaboration et la mise en œuvre de bonnes pratiques de gestion des données, y compris un engagement éthique envers les membres;
- HC conclura des accords de partage de données et/ou des accords de traitement de données entre HC et ses membres.

a...) HC s'engage à traiter les données des membres en toute transparence, avec le consentement des membres et conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie. HC s'engage aussi à promouvoir les intérêts des membres lors des négociations à venir avec les différentes parties concernées.

b) *Discussion* – Un membre félicite le conseil pour cet engagement et demande si les utilisateurs bénéficieront d'une meilleure équité dans le cadre des accords sur les données. **Réponse** : La première étape du travail interne était centrée sur les données recueillies et partagées par HC, sur l'obtention du consentement des membres et sur le moyen de déterminer quelles sont les données qui appartiennent aux producteurs. La prochaine étape sera celle de la sensibilisation et de l'information avant d'engager des discussions avec d'autres partenaires de l'industrie.

22. SÉANCE DE CONSULTATION DES MEMBRES

E. Gendron invite les membres à poser des questions ou à faire part de leurs commentaires. Plusieurs membres félicitent HC pour le succès du Congrès.

E. Gendron félicite et remercie le comité organisateur.

23. CONGRÈS DE 2023 AU QUÉBEC

Au nom du comité organisateur du Congrès de 2023, les membres sont invités au Congrès qui se tiendra au Québec du 13 au 15 avril 2023.

24. MOT DE LA FIN

V. Landry remercie E. Gendron pour son travail acharné et son dévouement, et lui remet un cadeau d'adieu au nom du conseil d'administration de HC.

25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 14 h 36, heure du Centre.